



La Tribune du Snup

Les « potins » à la Caisse des dépôts en cette période estivale...

Monsieur X, 59 ans, en poste à Paris :

« Plus de 40 ans que je travaille à la CDC. J'en ai connu des DG, des réorganisations, mais trop c'est trop, je suis usé... Et que fait monsieur Lombard pour nous ? Les seniors ne font plus partis de la 'Maison' ?

J'ai travaillé toute ma vie à la CDC, j'ai contribué aux bons résultats de l'EP, les traductions dans mon EPA en sont le reflet. J'ai vu mes collègues bénéficier d'une CPAA, d'un CEPR et je comptais en profiter aussi. **Et aujourd'hui, on me propose une CAA mais je suis dégouté.** Certes, certains me diront que c'est mieux que rien, mais c'est quand même une CAA au rabais si l'on regarde ce que la Direction est prête à donner aux 200 candidats volontaires à la RCC !

J'ai œuvré toute ma vie pour l'intérêt général, mais je constate que le DG n'a plus la foi de ses prédécesseurs, il méprise les anciens de la CDC avec ce type de CAA. Même constat avec la 'Prime Gilets jaunes' qui n'a pas été à la hauteur des valeurs de la Maison.

Bref, je ne reconnais plus les valeurs de la CDC à l'égard de son personnel... Merci au SNUP pour les valeurs que vous défendez et le combat que vous menez. »

Madame A, 52 ans, fonctionnaire en région :

« **J'en ai marre de toutes ces réorganisations.** Plus on avance, plus elles sont rapprochées, et j'ai de plus en plus le sentiment de ne pas être écoutée. A chaque fois, on s'adapte, mais nous n'avons jamais de récompenses financières pour notre investissement. Et en l'absence de reconnaissances, le travail devient pénible.

Pour palier à tout cela, **on nous vante la QVT.** Des bonnes avancées sont à souligner dans cet accord, comme la plage horaire de 7h à 20h, mais le compte n'y est pas ! **Nous n'avons pas d'évolutions salariales significatives :** PFT au rabais, gel de la valeur du point, jour de carence, juste une compensation de la hausse de la CSG à l'instant T, etc...

Et maintenant, **on rabote les conditions de travail.** Nos postes de travail sont inadaptés : écrans d'ordinateur trop petits, pas de bras articulé, souris et clavier non ergonomiques, diminution de l'espace de travail, etc... Pire, sur Paris, des collègues travaillent dans l'immeuble 'WeWork' dans peu d'espace et avec du matériel inadapté. Si ce modèle est celui qui nous attend en région, bonjour les maladies professionnelles qui nous attendent.

Et tous ces dispositifs nous sont proposés au nom de la QVT... Donc oui, Monsieur du SNUP, je compte sur vous pour défendre nos conditions de travail dans ce nouvel accord qui va être négocié avec les organisations syndicales. »

Madame Y, 41 ans, salariée à la CDC :

« Je travaille à l'EP depuis plus de 10 ans et je suis heureuse d'œuvrer dans cet Etablissement. Si on regarde ailleurs, c'est une bonne boîte, on y a des avantages. Mais, ces derniers temps, ils ont tendance à diminuer. **Je n'attendais pas cette RCC, mais des mesures pour accompagner mon investissement professionnel au quotidien.** Et aujourd'hui, je constate que l'on recrute avec de fortes rémunérations sur des nouveaux métiers dits porteurs et qu'on ne donne plus rien à ceux en poste.



J'ai vu d'un mauvais œil cet accord cadre qui introduit une diminution du minimum de points à distribuer sur 3 ans. On ne nous propose même pas des formations diplômantes pour exercer ces nouveaux métiers porteur d'avenir dans notre Etablissement. On préfère mettre des sommes indécentes dans cette RCC. Pire, **on refuse de nous accorder une prime exceptionnelle** pour les bons résultats obtenus.

Je regrette les anciens DG qui savaient mieux reconnaître le fruit de notre travail. Et vu le nombre d'années qu'il me reste à accomplir, **j'ai des doutes sur la reconnaissance professionnelle qui me sera réservée !** »

Monsieur Z, jeune CDP à l'Etablissement public :

« Je suis nouveau, 4 années d'ancienneté. Je suis content car je viens d'être pérennisé, mais pas si content que cela. On a prolongé mon contrat de 2 ans afin qu'au bout de 6 ans l'on puisse me proposer **un CDP à durée indéterminée.** Mais je ne gagne rien en salaire, pas de propositions de contrat de droit privé, je vais rester sur **un contrat précaire qui ne repose ni sur le statut de la fonction publique, ni sur la convention collective des salariés.** Pire, je ne bénéficie pas d'une prise en compte de mes diplômes et de mon expérience professionnelle acquise lors de la pérennisation de mon contrat.

C'est dur d'être précaire, on ne peut rien dire. J'ai perçu la prime 'Gilets jaunes' mais je m'attendais à plus vu ce qu'ont touché certains de mes amis en poste dans d'autres entreprises.

J'ai du mal à me projeter dans l'avenir car les perspectives d'évolution ont l'air maigres. Je discute avec les anciens, les sachants, et je ne pense pas que j'aurai les avantages qu'ils ont obtenus durant leurs carrières. »

En 2019, du pouvoir d'achat pour tous !

Le syndicalisme engagé au quotidien !

L'Etablissement
Public CDC
j'y tiens !

INTERVIEW





La Tribune du Snup

Ce n'est pas encore l'heure du 'grand débat' à la CDC mais le SNUP écoute les personnels

Le SNUP est à l'écoute des personnels au quotidien.

Ces interviews reflètent le ressenti d'une majorité des agents de notre Etablissement. Le SNUP devrait-il mener la politique de la « sourde oreille » ? C'est mal nous connaître...

Nous écoutons et nous agissons pour le bien-être de tous !

Les personnels veulent plus de reconnaissances de leur travail. Le SNUP refuse donc la négociation d'une Rupture Conventionnelle Collective dans notre Etablissement aux dépens d'une meilleure redistribution aux personnels qui restent en poste. Par ailleurs, il refuse la casse du statut de la fonction publique à l'intérieur de la 'Maison' Caisse des dépôts.



Nos collègues seniors voulaient une Cessation Anticipée d'Activité digne de ce nom **mais la Direction a préféré mettre l'argent dans le dispositif de RCC et faire un chantage en liant ces deux accords.** Le SNUP ne pouvait pas cautionner cela !

Les conditions de travail se détériorent...Le SNUP n'a pas signé l'accord Qualité de Vie au Travail (il ne l'a donc pas prorogé de 6 mois) et il sera vigilant lors de la négociation du nouvel accord qui vient de s'ouvrir.

Et n'oublions pas que les adhérents de la CFDT peuvent faire capoter l'accord de RCC à la CDC...



Le SNUP, aux côtés des organisations syndicales représentatives de la CDC (CGT - CFDT - CGC - UNSA) soutient les personnels de CDC Mutuelle qui sont en grève illimitée depuis le 26 juin.

Collectivement, nous condamnons fermement l'attitude de certains administrateurs de CDC Mutuelle qui outrepassent leur rôle, en cette période de conflit social, et agissent de manière illégale et scandaleuse.



Nous appelons les personnels de la CDC, adhérents ou pas à CDC Mutuelle, à soutenir moralement ces salariés à Paris (Austerlitz 2 Nord 2^{ème} étage), Angers et Bordeaux en leur envoyant des messages et **financièrement en participant à la caisse de grève** mis en place dans chaque permanence syndicale.



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN



Le syndicalisme engagé au quotidien !